



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°14 DU MERCREDI 19 OCTOBRE 2022 18 H

Membres présents : Maurice Barbotin, Marie-Claude Bouquet, Gérard Bruguet, Alice Brun, Michel Cauvin, Jean-Paul Colotte, Christian Effantin, Dominique Follet, Patrick Lavarde, Jack Lopes, Jacques Ollier, Henri Peyronnel, Nadine Reynaud, Pierre Verdier,

Invité Exceptionnel : Michel Riuné

Président : Michel Cauvin

Secrétaire de Séance : Alice Brun

Le Président ouvre la séance et accueille Michel Riuné, qui sera désormais chargé de la formation en remplacement de Mireille Calmettes. Il va aussi assurer avec Maurice les cours de topo 1 au mois de novembre prochain.

Michel propose ensuite l'examen de l'ordre du jour :

1°) Le procès-verbal du CA du 1^{er} Juin 2022 est approuvé.

2°) Préparation de l'Assemblée Générale du 19 novembre 2022 :

Il s'agit de présenter le bilan des activités de l'année 2021/2022 :

Marie-Claude fera le bilan des randonnées pédestres et de la marche nordique, Christian le point des séjours.

Suite à la démission de Jack Lopes, Trésorier, le Conseil d'Administration valide la nomination de Pierre Verdier comme Trésorier du club des Chamois Verts.

Toutefois, c'est Jack qui présentera pour la dernière fois à l'AG le bilan financier et détaillera le compte de résultat ;

Michel souhaite lui confier ensuite la responsabilité de la gestion de notre fournisseur de logiciel. Jack signale avoir trouvé un logiciel de gestion d'association « sports régions » qui semblerait plus simple à utiliser qu'Assoconnect notamment pour la partie comptable et moins onéreux.

En effet, il rappelle qu'Assoconnect (notre logiciel actuel) a opéré une grosse augmentation de ses coûts (pratiquement le double d'avant) à laquelle le club a « échappé » cette année 2021/2022 grâce à sa qualité d'ancien client, mais qui ne sera plus pris en compte pour l'année 2022/2023 à venir.

Michel le charge de contacter les gestionnaires de ce nouveau logiciel et d'évaluer son utilisation ; pour cela des tests seront faits. Outre Jack, y participeront Maurice, Pierre et Alice.

3)° Dédommagement des bénévoles :

Un tableau recense le remboursement de certains frais aux différents bénévoles ; administratifs, animateurs, adjoints, autres...

Michel indique avoir reçu une réclamation d'adjoints qui demandent à ce que le remboursement de 50% appliqué aux sorties en car s'applique également aux sorties en voiture.

Une discussion s'engage ; certains veulent qu'une différence soit faite entre animateurs et adjoints qui n'ont pas la même responsabilité, d'autres trouvent normal d'appliquer la même règle aux cars qu'aux voitures.

Un vote est effectué sur cette question : **2** sont contre ; **1** s'abstient. La réduction est adoptée et s'appliquera à partir **du 19 novembre 2022, date de l'Assemblée Générale.**

Le remboursement d'une cartouche d'imprimante à chaque animateur est supprimé (Avec les logiciels de randonnée sur les portables, il y a peu d'impression de cartes). Il est remplacé par le remboursement d'une cartouche d'imprimante aux membres du bureau (Président, Vice-Président, Trésorier, Secrétaire et Coordinateurs des randonnées et séjours).

Le tableau recensant les différents remboursements sera mis en Annexe du Règlement Intérieur.

4)° Point sur les adhésions : 203 au 19 octobre 2022

5)° Questions Diverses :

La liste des animateurs et adjoints avec les numéros de téléphone portable est mise à jour.

Le Club participera pour un montant de **5 €** au repas de fin d'année qui aura lieu le **vendredi 9 décembre 2022.**

Le prochain CA aura lieu le **mercredi 18 janvier 2023 à 17 H**

La séance est levée à 20 H

La Secrétaire de séance,

Le Président,



Alice BRUN



Michel CAUVIN